

Syntaxe et ponctuation des verbes introducteurs du discours direct en ancien français
Étude du manuscrit de la *Conquête de Constantinople* de Robert de Clari
Nicolas Mazziotta

Cette étude apporte des éléments de réponse à la question de la nature et de l'intensité du lien syntaxique qui unit le discours direct (désormais « DD ») au *verbum dicendi* (désormais « VD ») en ancien français. Nous examinons le DD tel qu'il est employé dans le manuscrit de la *Conquête de Constantinople* de Robert de Clari (désormais « Clari »). Notre analyse confronte deux structurations sémiotiques : 1/ la structuration proprement linguistique, vue comme la combinaison de trois plans complémentaires (morphosyntaxe, sémantique, énonciation ; cf. Hagège 1999) ; 2/ la structuration graphique du manuscrit, envisagée au travers de la ponctuation et de l'emploi des « majuscules ».

1. Structure linguistique

1.1. Cadre. En reprenant les termes de Christiane Marchello-Nizia (à paraître), le VD peut figurer en *annonce* devant le DD, en *incise* à l'intérieur et éventuellement en *rappel* à sa suite — seuls les deux premiers cas nous retiennent ci-dessous. Nous avons abordé la question de l'incise dans la communication intitulée *Incises « pléonastiques » dans la Queste del saint Graal*, que nous avons présentée lors du colloque *Parenthétiques* des 24-26 mai 2012 (org. Avanzi/Glikman/de Pontonx/Schneider, Paris, U. Nanterre), qui répondait à la question de la relation de dépendance qui unit l'incise et son hôte comme suit. **(a)** L'incise dite « pléonastique », qui reprend en analepse un verbe de discours déjà présent en prolepse, constitue essentiellement une *proforme* (verbe *faire* + pronom pers. 3^e p.) : à la manière d'un pronom, sa signification peut être vue comme un pointeur vers un référent dépendant du contexte. L'incise est donc proche d'une reprise pronominale. **(b)** Cette incise proforme peut être vue comme la manifestation primitive de l'incise, dont les formes élaborées ne seraient que des développements (approche pronominale de Blanche-Benveniste *et al.* 1984). En conséquence, l'incise combine une dépendance énonciative, sémantique et morphosyntaxique par rapport à son hôte.

1.2. Observations et analyse. Une question subsiste : quel est le lien syntaxique entre le DD et le VD de l'annonce ? Les incises pléonastiques sont fréquentes dans *Clari* (fait remarqué par Claude Buridant (2000 : §343), qui exagère toutefois la proportion). Parmi les attestations de ce phénomène, certaines présentent des contextes morphosyntaxiques qui apportent un éclairage nouveau. **(a)** L'incise pléonastique apparaît également dans le DD « en que » (Marnette 2005) [ex. : *seur chu pumel avoit un image jeté de coivre [...] et avoit letres escrites seur lui qui disoient que tout chil, fait li ymages, qui mainent en Constantinoble un an doivent avoir mantel d'or aussi comme jou ai (Clari : 222c)*]. La conjonction est une marque forte de dépendance du DD par rapport à l'annonce (*que* non conjonctionnel serait très étonnant avec *devoir*). D'une part, cela renforce l'idée que l'incise dépend du DD et non l'inverse et, d'autre part, cela montre que la subordination du DD est possible. **(b)** L'incise pléonastique peut être constituée d'un sujet non pronominal [ex. : *si se leva li vesques de Sessons em piés ; si leur dist : « Seigneur, fist li vesques, par le quemun assentement de vous tous fumes nous envoié a ceste eslection faire » (Clari : 124a)*]. Il est ici difficile de soutenir que l'incise constitue ici une reprise pronominale « vide », le DD accompagné de l'incise est donc énonciativement, sémantiquement et structurellement complet. Les deux seuls arguments en faveur de la dépendance du DD par rapport au VD en annonce sont la présence possible d'une conjonction (observée en *a*) et le potentiel rectionnel du verbe (*dire* peut avoir un régime direct). La présence éventuelle de *que* ne peut être retenue comme un argument dans le même sens, sous peine de considérer comme une subordonnée paratactique toute proposition précédée d'une autre dont le verbe n'est pas saturé. Quant au potentiel rectionnel, on ajoutera aux études qualifiant ces verbes de *recteurs faibles* (Blanche-Benveniste 1989) les observations sur le système graphique qui suivent.

2. Structure graphique.

2.1. Cadre. Dans notre étude sur la ponctuation des chartes écrites en français à Liège au 13^e s. (Mazziotta 2009), nous avons mis en évidence que la ponctuation (le terme renvoie ici aux *punctogrammes*, signes discrets non transposables en « lettres ») apparaît de manière privilégiée aux bornes de propositions, en particulier lorsqu'elles sont indépendantes, et dans les coordinations. Par contre, nous avons remarqué qu'il était rare de la trouver directement à la suite ou directement devant un verbe, à moins qu'un autre phénomène ne l'explique. Les chartes ne comportant pas de DD, nous nous en remettons à l'étude d'Alexei Lavrentiev (2009 : §9.2), qui parle du marquage « fort » des propositions indépendantes et du DD, par la combinaison entre un punctogramme et une « majuscule ». Il observe que ce marquage contraste avec l'absence de marque autour de l'incise.

2.2. Observations et analyse. La lecture de la première moitié du ms. ne remet pas en question notre cadre, que nous utilisons donc comme référence pour l'observation du marquage des 100 premières occurrences de DD et de discours indirect du ms de *Clari*. Il apparaît clairement que le DD montre une propension très forte à être marqué à l'initiale par l'emploi d'un punctogramme, alors que le DI n'accuse pas une tendance similaire aussi forte. Ainsi, dans de nombreux cas, la ponctuation est intercalée entre VD et le DD, ce qui constitue une exception par rapport aux tendances dégagées dans l'étude des chartes (non-marquage du verbe). Le marquage s'explique donc par un autre facteur. Plus encore, la combinaison d'un punctogramme avec une « majuscule » directement à sa suite, qui semble correspondre à celui des propositions indépendantes, mène à rapprocher les annonces de ces dernières. Les incises suivent quant à elles la tendance opposée : jamais l'incise n'est marquée par un punctogramme la précédant ou la suivant. Il y a donc lieu de conclure que les incises sont plus proches du DD que les annonces. Alors que celles-ci constituent des propositions indépendantes, celles-là ne peuvent être considérées comme telles.

3. Conclusion

Quand les structurations linguistique et graphique sont considérées conjointement, il devient évident que : **(a)** le lien qui unit l'incise à son hôte doit être qualifié de structurellement *fort* (dépendance syntaxique de l'incise par rapport à son hôte) ; **(b)** le lien qui unit l'annonce au DD doit être qualifié de structurellement *faible* (pas de dépendance syntaxique). Cette conclusion a l'avantage de la cohérence interne (aucun des VD en annonce ou en incise n'aurait de régime) et paraît compatible avec la conscience linguistique des locuteurs, qui se manifeste dans leur emploi de signes graphiques que nous qualifierions de « périlinguistiques ».

Références

Manuscrit. ROBERT de Clari. *La conquete de Constantinople*. København, Kongelige biblioteket, Gl. kgl. Saml., 487 2^o, f. 100r-128r.

Études. BLANCHE-BENVENISTE, C. 1989. « Constructions verbales “en incise” et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-74. — BLANCHE-BENVENISTE, C./DELOFEU, J./STEFANINI, J./EYNDE, K. VAN DEN. 1984. *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF. — BURIDANT, C. 2000. *Grammaire Nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes. — DEMBOWSKI, P. F. 1963. *La chronique de Robert de Clari. Étude de la langue et du style*, Toronto : University of Toronto Press. — HAGÈGE, C. 1999. *La structure des langues*. Paris: PUF. — LAVRENTIEV, A. 2009. *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII^e au XV^e siècle*. Thèse de doctorat ENS-LSH : Lyon. — MARCHELLO-NIZIA, C. À paraître. « L'oral représenté : un accès construit à une représentation des langues “mortes” », actes du colloque *Diachro V* (Lyon 2010). — MARNETTE, S. 2005. *Speech and thought representation in French*, Amsterdam: John Benjamins. — MAZZIOTTA, N. 2009. *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen : Niemeyer.